

5.00 crédits

30.0 h + 15.0 h

Q1 ou Q2



Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

Enseignants	Desmons Ophélie (coordinateur(trice)) ;Gérard Sabrina ;Pierquin-Rifflet Lara ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Autre site
Thèmes abordés	• Le référentiel EPC (Education à la philosophie et à la Citoyenneté) et les deux programmes (Enseignement officiel et Enseignement libre confessionnel) • Les enjeux pédagogiques et philosophiques des 4 visées du référentiel • Construire une pensée autonome et critique • Se connaître soi-même et s'ouvrir à l'autre • Construire la citoyenneté dans l'égalité en dignité et en droits • S'engager dans la vie sociale et l'espace démocratique • La démarche philosophique (problématisation, conceptualisation, argumentation, interprétation) adaptée aux enfants • Les outils didactiques, en particulier des méthodes de philosophie pour et avec les enfants : discussion à visée philosophique et démocratique, communauté de recherche philosophique, philosopher à partir des pratiques artistiques, etc. • Thématiques citoyennes, savoirs, concepts propres au CPC tels que le principe de la démocratie, l'interculturalité/interreligieux, le développement de son autonomie affective, etc.
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : 1 Expliquer le contenu, les objectifs et les enjeux éducatifs du référentiel EPC pour les cycles 2, 3 et 4 de l'enseignement fondamental et le 1er degré de l'enseignement secondaire de tous les réseaux 2 Porter un regard critique et réflexif sur les finalités et les enjeux de l'éducation à la citoyenneté et à la philosophie 3 Maîtriser et proposer des ressources pédagogiques adéquates et variées à la réalisation de séquences pédagogiques relatives aux programmes CPC/EPC <u>Contribution de l'unité d'enseignement au référentiel de compétences du programme</u> Eu égard au référentiel de compétences du programme du master en enseignement des sections 1 et 2, cette unité d'enseignement contribue au développement et à l'acquisition des AA suivants : 3° les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages Dans une dynamique évolutive. Ces compétences se traduisent par la capacité suivante : a) maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	L'évaluation du degré de maîtrise des contenus du cours se fera suivant deux modalités : • Durant la dernière séance de TP (vol. 2) : concevoir et animer un atelier ou une activité philosophique pour ses pairs (si l'étudiant.e devait être évalué.e en août, la modalité variera légèrement : il/elle devra concevoir et présenter un atelier ou une activité philosophique sans pouvoir l'animer ; la grille des critères d'évaluation variera en fonction) • Après la fin du cours (vol. 1) : examen oral. Les critères d'évaluation porteront sur trois dimensions (une grille détaillée des critères d'évaluation sera donnée dans le cadre du cours) : • La mise en œuvre de méthodes philosophiques pour produire une réflexion individuelle et collective (cohérence, clarté, décentrement, ...) ; • La compréhension et l'appropriation de concepts et de notions de base dans les domaines de la philosophie et de la citoyenneté (intégration, pertinence, force argumentative, ...) ; • La coconstruction et l'évaluation de séquences de cours faisant se rencontrer philosophie et citoyenneté (originalité, discernement, ajustement, ...). Pondération : • L'exercice évalué dans le cadre des TP : 40% de la note finale • L'examen oral : 60% de la note finale
Méthodes d'enseignement	Enseignement au premier quadrimestre, en français. Les activités d'apprentissage et les méthodes d'enseignement seront diversifiées : enseignement magistral, travail de groupe, exercices et activités en classe, lectures entre les cours. Le mode d'enseignement sera strictement en présentiel.
Contenu	Durant le volume 1 (Sections 1 et 2) , cette unité d'enseignement vise à permettre aux étudiant.e.s de se former aux questions spéciales relatives à la conception, l'animation et l'évaluation de séquences de cours de philosophie et de citoyenneté, dans le respect du cadre légal du référentiel d'EPC, de la déontologie et de l'éthique professionnelle. Le référentiel de CPC répond à 4 visées de l'enseignement : • Construire une pensée autonome et critique • Se connaître soi-même et s'ouvrir à l'autre • Construire la citoyenneté dans l'égalité en dignité et en droits • S'engager dans la vie sociale et l'espace démocratique Pour atteindre l'objectif de ce cours, les étudiant.e.s seront invité.e.s à transférer, à intégrer, dans leur pratique professionnelle, des acquis théoriques liés à la pédagogie et à la didactique du cours de philosophie et de citoyenneté ; ainsi qu'à compléter leur identité professionnelle au contact de situations d'enseignement et d'activités diversifiées liées au métier d'enseignant du cours de philosophie et de citoyenneté. Principaux éléments de contenus : • Analyse et synthèse sociohistoriques des cours dits philosophiques en Belgique (guerres scolaires, morale non confessionnelle, cours « de rien », etc.) ; • Méthodes philosophiques et outils didactiques pour renforcer les compétences de raisonner, argumenter, conceptualiser, interpréter, rechercher, questionner, etc. • Conception, animation et évaluation d'ateliers de philosophie avec les enfants (discussion à visée démocratique et philosophique, communauté de recherche philosophique, pratique philosophique et artistique, etc.) ; • Apports de distinctions théoriques relatives à l'éducation à la citoyenneté démocratique : dogmatisme / relativisme, légalité / légitimité, croire / savoir, décrire / prescrire, hétéronomie / autonomie, etc. Durant le volume 2 : • Section 1 : principalement ateliers philosophiques, exercices habiletés de pensée - niveau préscolaire, P1 & P2. Les thématiques citoyennes des ateliers sont issues des 4 visées. Diversité des supports. Ouverture sur des canevas de préparations. • Section 2 : didactique du CPC (1e et 2e heures) par des exercices d'habiletés, des ateliers philosophiques et par la création de dispositifs /canevas de cours.
Autres infos	Les notes de cours, ouvrages ou textes de référence nécessaires au cours seront déposés sur la plateforme numérique de HE Vinci par les personnes chargées de cours, au moment opportun pour chaque cours.
Faculté ou entité en charge:	EDUC